

**POURQUOI «LA VIE CHERE»
APRES LA GRANDE GUERRE ?
LE REGARD DES FRANÇAIS AU MIROIR
D'UN GRAND QUOTIDIEN**

Article extrait de la revue *Recherches contemporaines*, n° 1, 1993

Corinne JAMET

C'est au cours de la Grande Guerre que la France s'est heurtée à un mal nouveau, l'inflation dont le signe le plus tangible correspond à la hausse des prix.¹ Auparavant, même si des variations à la hausse se faisaient sentir, il s'agissait de mouvements de courte durée répondant aux aléas du marché. Au contraire, la période qui s'ouvre avec le déclenchement de la première guerre mondiale marque le début d'une phase de hausse forte et continue des prix. En novembre 1918, la valeur des produits a déjà pratiquement triplé par rapport à celle de 1914.

Du fait de son caractère inédit, le phénomène inflationniste a dérouté la population française. Toutefois, «la vie chère», selon l'expression explicite de l'époque, a été supportée sans contestations trop virulentes durant le conflit. L'idée selon laquelle la hausse coïncidait avec une phase provisoire qui devait disparaître à la fin des hostilités, une idée fortement ancrée dans les esprits, encourageait à en accepter le poids. Cependant, un tournant se produit à la signature de l'armistice. Pour l'opinion publique, le caractère éphémère de l'inflation doit se confirmer. La hausse des prix est supposée prendre fin. Or, les prix poursuivent leur ascension. Jusqu'à l'automne 1920, ils augmentent de façon sensible. De l'hiver 1920 jusqu'au printemps 1922, un déclin se fait sentir sous l'effet d'une crise économique internationale. Mais il ne s'agit que d'une trêve de courte durée. Les prix s'enflamment à nouveau à partir de l'été 1922 et la hausse se poursuit tout au long de l'année 1923. En janvier 1924, le coût de la

¹. Cet article a été rédigé à partir du mémoire de maîtrise de l'auteur : Corinne Jamet, *Les Français et l'inflation après la Grande Guerre*, sous la direction d'Alain Plessis, Université Paris X, 1992, 2 vol., 203 p. Ce mémoire a été récompensé en 1992 par le prix Jean Bouvier, prix décerné annuellement par l'Association pour le développement de l'histoire économique.

vie est quatre fois supérieur à celui de 1914. Le prix des denrées alimentaires a particulièrement augmenté. Il faut multiplier le prix du pain de 1914 par 3,12 pour obtenir celui de 1920. Encore ne s'agit-il pas là d'un cas extrême : entre 1914 et 1920, le prix du sucre a été multiplié par 5,72 ; celui des œufs par 7,60¹. Ces augmentations frappent d'autant plus l'opinion publique que les Français consacrent encore une part importante de leur budget à l'alimentation.

Une évidence s'impose donc : contrairement à l'attente générale, l'armistice n'a pas engendré la disparition de la vie chère. Face à la persistance du phénomène inflationniste, les Français s'interrogent. Pourquoi les prix ne régressent-ils pas ? Dès lors, chacun tente d'expliquer les faits selon sa propre vision des choses. Chacun propose une solution personnelle pour remédier au «fléau». Et chacun contribue ainsi à l'élaboration d'une image ambiguë de la vie chère et de ses causes.

Cette hétérogénéité de l'opinion publique pouvait être mise en valeur par une étude de presse. Il est effectivement possible de concilier étude de presse et étude de l'opinion publique dans la mesure où il existe une double incidence entre les idées développées au sein d'un journal et celles avancées par ses lecteurs. Parce que les lecteurs assidus d'un journal souhaitent trouver l'expression de leurs idées et de leurs sentiments au sein de leur journal, les journalistes s'efforcent de publier des articles susceptibles de susciter l'adhésion. Parce que la lecture d'un article influence plus ou moins consciemment son lecteur, l'étude de la presse révèle des idées apparues au sein de l'opinion publique. Un journal peut par conséquent être d'une aide précieuse pour cerner les conceptions de l'opinion publique. Cependant, la validité de cette remarque peut être remise en cause par le choix du journal étudié. Si l'étude porte sur un organe de presse dont l'audience est limitée, elle ne traduit qu'une fraction de l'opinion publique. C'est pourquoi, étant donnée notre volonté de donner un aperçu aussi large que possible des conceptions des Français sur la vie chère, nous avons opté pour un journal particulier : *Le Petit Parisien*. Ce journal quotidien offrait en effet des atouts majeurs. Il se caractérisait d'abord par une diffusion importante et une implantation géographique qui s'étendait à l'ensemble du territoire national². Entre 1919 et 1923, le tirage quotidien moyen oscillait entre 1.801.000 et 1.652.000 exemplaires dont 75% étaient acheminés vers la province. De plus, il s'adressait non pas à un public restreint mais à un ensemble relativement hétérogène de lecteurs. *Le Petit Parisien* présentait enfin un autre avantage. Depuis 1888, date à laquelle Jean Dupuy prend la direction du journal, la rédaction adopte une

¹. «Le coût de la vie», in *Le Petit Parisien*, 13 mai 1922, p. 2.

². Francine Amaury, *Histoire du plus grand quotidien de la IIIe République : «Le Petit Parisien» (1876-1944)*, Paris, P.U.F, 1972, 2 vol.

ligne politique modérée. Aucune position radicale dont la prise en compte aurait faussé la vision de l'opinion publique n'était avancée au sein du journal.

Etudier un organe de presse ne permet pas en soi de rendre compte de l'opinion publique dans sa globalité dans la mesure où elle est constituée d'une multiplicité de conceptions divergentes. Toutefois, analyser un journal tel que *Le Petit Parisien* permettait d'entrevoir les idées fréquemment émises, de retracer des positions majoritaires au sein de la population française. En l'occurrence, l'étude a permis d'exposer quels propos étaient couramment avancés pour expliquer la hausse des prix. Elle a montré quels éléments étaient privilégiés pour tenter de comprendre la vie chère.

La vie chère, fille d'un grave déséquilibre économique

La consultation du *Petit Parisien* met en évidence, en tout premier lieu, combien les Français ont eu conscience, après la première guerre mondiale, du rôle joué par le déséquilibre économique dans la hausse des prix. De nombreux articles du journal traduisent en effet l'idée qu'un décalage entre l'offre et la demande de biens de consommation serait à l'origine de la vie chère. Ce déséquilibre est principalement évoqué comme résultant de la guerre dans la mesure où le conflit s'est traduit par une diminution de la production, alors que l'armistice s'est accompagnée d'un sursaut de la consommation. L'insuffisance de la production par rapport au niveau de la consommation est dénoncée avec force. C'est pourquoi la nécessité d'intensifier la production est devenue un véritable leitmotiv dans les colonnes du *Petit Parisien*. Prenons pour témoin un premier extrait. Dans le numéro du 14 avril 1919, les lecteurs ont pu lire à propos de la vie chère : «La cause même du mal en indique le remède. Le monde souffre de sous-production. Il faut donc s'efforcer de ramener l'abondance, faire rendre à la terre, faire rendre à l'industrie. Il faut travailler.»¹ L'impact de l'insuffisance de la production sur la hausse des prix ne fait aucun doute pour l'opinion publique. Mais ce n'est pas là le seul facteur incriminé. Si la production fait défaut, c'est parce que les Français consomment avec avidité, ce qui creuse d'autant plus l'écart entre l'offre et la demande de biens. Cet accroissement de la consommation est présenté comme le fruit de deux évolutions parallèles. D'une part, des articles dénoncent les augmentations de salaire accordées pendant la guerre et les améliorations de revenus formulées par les salariés depuis la fin du conflit, dans la mesure où elles instaurent «une situation paradoxale qui consiste à maintenir des facultés d'achat toujours

¹. «Vendez moins cher...», in *Le Petit Parisien*, 14 avril 1919, p. 1.

accrues en face d'une production toujours diminuée». ¹ D'autre part, le souci des Français d'accroître leur consommation au détriment de l'épargne est présenté comme un vice impardonnable et lourd de conséquences. Un article intitulé : «Si chacun voulait être raisonnable» ² est très révélateur de cette mentalité. Il oppose d'une façon nettement manichéenne «l'esprit d'économie», «source de bien être et d'indépendance», au comportement de «la plupart des individus qui [...] ont contracté des besoins qui troublent les conditions de la vie familiale et, par répercussion celles de la vie nationale elle-même». Le journaliste met en garde le lecteur contre cette attitude : «Quand on consomme d'avantage et qu'on produit moins, le résultat ne se fait pas attendre, le prix de la vie augmente». C'est pourquoi il prône «une réforme des mœurs», «l'éducation du peuple», pour «restaurer dans les esprits le culte des vertus familiales d'économie et d'ordre». *Le Petit Parisien* vante donc les mérites du travail, de l'économie et de l'épargne, trois vertus supposées pouvoir endiguer la vie chère.

L'opinion publique se rend par conséquent bien compte de l'existence d'un déséquilibre économique qui résulterait du niveau déficitaire de la production par rapport à celui de la consommation, un déficit provoqué par la guerre et renforcé par la boulimie des consommateurs qui méprisent l'épargne. Cependant la rupture d'équilibre du circuit économique n'est pas imputée à ces deux uniques facteurs. L'opinion publique reproche également aux pouvoirs publics d'avoir favorisé la hausse des prix dans le sens où, intervenant dans le domaine commercial par le biais de différentes législations, ils entravent le libre jeu de l'offre et de la demande qui est censé favoriser l'équilibre des prix. En effet, confronté aux difficultés d'approvisionnement et à l'accroissement des prix, l'État s'est mobilisé pour imposer aux commerçants une législation plus rigoureuse. Le pain notamment fut taxé pour éviter une hausse excessive de son prix. D'autres produits alimentaires, et même certaines substances comme l'essence ou le charbon, ne pouvaient être vendus à un prix supérieur au prix fixé par le gouvernement. Initialement prévue par la loi du 20 avril 1916 pour une durée supérieure de trois mois à celle des hostilités, la taxation des denrées a été progressivement abandonnée au printemps 1919 mais a été appliquée à nouveau en 1922. Cette politique s'est également doublée de la politique des «prix normaux» instituée à partir d'août 1919. Fixés par un décret du ministre du Ravitaillement, Noulens, ces «prix normaux» étaient évalués d'après les prix de gros de différents produits, majorés de quinze pour cent correspondant à la marge bénéficiaire accordée aux détaillants. Révisés hebdomadairement, ils devaient être affichés et appliqués par les commerçants sous peine de répression judiciaire.

¹. «La baisse du prix du transport», in *Le Petit Parisien*, 20 octobre 1919, p. 2.

². «Si chacun voulait être raisonnable», in *Le Petit Parisien*, 14 septembre 1922, p. 1.

Les articles du *Petit Parisien* qui abordent la question de la taxation et celle des prix normaux laissent supposer que ces deux mesures n'ont enthousiasmé ni les commerçants, ni même les consommateurs. La taxation s'est heurtée aux récriminations des commerçants qui ont douté de son efficacité quant à une éventuelle baisse des prix, étant donnés les principes d'application auxquels elle a été soumise. En effet, les denrées étaient taxées lors de leur vente au détail, ce qui n'empêchait pas les abus à la production. De plus, un aliment comme le lait pouvait être taxé sans que les produits qui en dérivent, le fromage et le beurre en l'occurrence, ne le soient, ce qui créait des situations de pénurie de certains articles taxés. Quant aux «prix normaux», un article du journaliste Maurice Prax¹ permet de comprendre la vague d'animosité qu'ils ont déclenchée. Il nous apprend que «quelques-uns de ces prix normaux marquaient une augmentation sensible sur les anciens prix anormaux qu'ils étaient appelés à réduire». Le litre de vin, par exemple, se vendait quinze centimes plus cher que l'ancien prix. L'attitude des détaillants confrontés à cette nouvelle réglementation est présentée avec ironie :

«Le commerce, il faut le proclamer bien haut, accepta aussitôt avec patriotisme le prix normal du vin rouge. Le commerce accepta de même tous les prix normaux qui accusaient une hausse sur les tarifs précédents. Mais le commerce, avec une magnifique unanimité, refusa de souscrire à ceux des prix normaux qui imposaient une baisse quelconque sur une denrée quelconque».

Loin de répondre à l'objectif qui leur était fixé, les «prix normaux» ont eu pour effet d'accroître le coût de la vie. L'institution des prix normaux comme la taxation, n'a donc pas reçu l'appui des Français relativement méfiants d'ailleurs à l'égard de toute intervention des pouvoirs publics dans le domaine économique. Cette attitude s'inscrit dans un mouvement de scepticisme général face aux réglementations gouvernementales. Un article² au titre évocateur de «Taxations... Taxe assez !», rédigé à l'occasion de la parution d'un décret autorisant les préfets à taxer la viande, en février 1922, reflète cet état d'esprit réticent à l'égard des mesures mises en œuvre pour lutter contre la vie chère. Le journaliste conclut son article en conseillant au gouvernement de «ne pas aller sur le ring et de déclarer tout de suite forfait», ce qui témoigne clairement d'un fort défaitisme.

La réglementation du commerce intérieur n'a donc pas été perçue par l'opinion publique comme un moyen de remédier à la vie chère mais au contraire comme un élément favorable au renchérissement des prix. Pour la même raison, l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine du commerce extérieur a été critiquée.

Les restrictions imposées par l'État aux importations – une mesure décidée pendant la guerre pour ménager les ressources en or et en devises,

1. «Et la vie est toujours plus chère», in *Le Petit Parisien*, 21 octobre 1919, p. 1.

2. «Taxations... Taxe... assez !», in *Le Petit Parisien*, 16 février 1922, p. 1.

toujours appliquée dans l'immédiat après-guerre – ont donné lieu à de vives controverses. Les Français revendiquent la liberté d'importation qui, selon eux, favorisera un meilleur approvisionnement du marché national. De cette manière, l'offre équilibrera la demande de biens de consommation et les prix baisseront par contrecoup. L'État n'a donc pas su convaincre l'opinion publique que son intervention dans le domaine du commerce n'avait d'autre but que la lutte contre la vie chère. Bien au contraire, la politique gouvernementale était ressentie comme ayant un impact négatif sur le niveau des prix.

Après guerre, la hausse des prix est donc avant tout comprise comme un dérèglement économique qui se traduit par une insuffisance de la production par rapport à la consommation, un dérèglement provoqué par la guerre et accentué par l'intervention accrue des pouvoirs publics dans l'économie. Cependant, au-delà de cette idée d'une défaillance au sein du schéma économique traditionnel, l'opinion publique suppose que le comportement de certaines catégories de personnes envenime la situation.

La responsabilité des Français dans l'aggravation de la vie chère

Les agriculteurs d'abord sont dans une large mesure accusés d'aggraver la vie chère. Cependant, *Le Petit Parisien* se fait l'écho de deux courants d'opinion quant au rôle joué par ce groupe de personnes. Le premier courant, qui recrute ses adeptes parmi les commerçants, reproche aux cultivateurs d'augmenter arbitrairement les cours des produits agricoles. Le second, qui correspond aux professionnels incriminés, se défend en rappelant que cette pratique se justifie parce que la hausse des cours englobe l'accroissement de tous les frais auxquels ils doivent faire face (hausse du coût de la main d'œuvre, hausse du prix des engrais, du bétail, de l'équipement...) Les propos de Pascalis¹, président de la Chambre de commerce de Paris, confirment les idées du premier courant : «Les cultivateurs semblent avoir perdu toute mesure dans leurs demandes : œufs, poulets, bestiaux, légumes sont hors de prix et dans des proportions qui dépassent les majorations justifiées par la hausse des salaires, des impôts, des frais de toute nature». Les paroles de Henri Cheron², ministre de l'Agriculture, illustrent au contraire le second courant :

«Longtemps, les mercantis rendirent les agriculteurs responsables de nos maux. A les entendre, les travailleurs acharnés auxquels nous devons la sauvegarde et la remise en valeur de la terre de France réalisaient des gains excessifs dont le chiffre pesait lourd sur toutes les transactions. On oubliait que tous les prix s'étaient accrus, pour les cultivateurs comme pour les autres [...] C'était contre eux que se tournait la colère de tous les réclamants. Aujourd'hui, il faut bien renoncer à cette thèse. L'agriculteur n'a pas la responsabilité du prix de la vie».

1. «Vendez moins cher», in *Le Petit Parisien*, 14 avril 1919, p. 1.

2. «Tout baisse mais le consommateur s'en aperçoit peu», in *Le Petit Parisien*, 29 mai 1921, p. 1.

Un certain discours légitime donc la hausse des cours agricoles par l'augmentation du prix de revient des produits. Cependant, les agriculteurs subissent des attaques multiples qui les abaissent au rang de promoteurs de la vie chère. A en croire la virulence des articles rédigés dans le but d'effacer cette réputation, nous pouvons supposer qu'il s'agit d'une idée couramment émise et profondément ancrée dans les esprits. En effet, lorsqu'un auteur s'efforce de combattre une opinion, cela signifie qu'il éprouve le besoin de démentir une idée généralement admise. Les cultivateurs souffrent par conséquent d'une image négative qui les représente comme fautifs de la vie chère. Les commerçants eux aussi, doivent faire face à de semblables critiques.

Les détaillants sont effectivement parfois accusés de profiter du dérèglement du jeu de l'offre et de la demande pour augmenter les prix des marchandises qu'ils vendent, et ce dans le seul souci d'accroître leurs bénéfices personnels. Étant donnée la situation de pénurie, les consommateurs ne pouvaient de toute façon que difficilement contester les prix affichés. C'est pourquoi *Le Petit Parisien* multiplie les messages adressés aux commerçants pour les inciter à limiter leur marge bénéficiaire comme en témoigne celui-ci¹ :

«Une chose s'impose de toute urgence aux commerçants : limiter sagement leurs bénéfices et ne pas céder à la tentation, en présence de la rareté des marchandises, d'exagérer les prix de vente. Si vous ne voulez pas faire naître dans le public des préventions déplorables, rendez-vous bien compte de la situation... Les lois naturelles sont pour le moment impuissantes à régulariser les cours, à vous de les suppléer par le bon sens et la raison. De votre sagesse patriotique, de la modération de vos prix dépend la réputation du commerce national dans l'intérêt duquel il convient de répudier énergiquement les agissements des mercantis.»

Cet extrait laisse supposer qu'une certaine confusion règne dans les esprits, l'image du «commerçant honnête» se superposant à celle du mercanti, terme péjoratif qui désigne le commerçant qui pratique des hausses excessives et injustifiées des prix qu'il pratique. De nombreux articles du *Petit Parisien*, orientés dans le but de disculper les détaillants, laissent supposer qu'il existe effectivement une tendance au sein de l'opinion publique à considérer les commerçants de détail comme les responsables de la vie chère. Il semble que la distinction opérée par le journal entre le commerçant contraint d'augmenter ses prix de vente pour ne pas travailler à perte étant donné le contexte de hausse générale, et celui dont les augmentations successives ne répondent qu'à la volonté d'accroître ses revenus n'est pas perçue par tous les Français. Cette difficulté éprouvée pour démarquer le commerce loyal du mercantilisme se traduit par une vision négative des commerçants que l'opinion considère comme responsables de la hausse des prix. Les plaintes de différents groupements commerciaux exposées au sein du *Petit Parisien* l'indiquent clairement d'ailleurs. Le journal rapporte notamment les propos du président du Comité

¹. «Vendez moins cher», in *Le Petit Parisien*, 14 avril 1919, p. 1.

de l'alimentation parisienne qui abondent en ce sens. «Nous avons trop longtemps souffert de la méfiance, voire de l'hostilité du public qui nous accusa si injustement d'être les artisans de la vie chère»¹, déplore-t-il en juin 1920. *Le Petit Parisien* s'est donc efforcé d'améliorer l'image des commerçants de détail. Il en a été d'une toute autre façon en ce qui concerne les intermédiaires.

Le rôle joué par ces individus était effectivement vivement contesté. Leur responsabilité dans l'aggravation de la vie chère est dénoncée avec vigueur. Il est affirmé dans un article publié en mars 1922² que «les fauteurs de vie chère, ce sont les courtiers marrons [...], les intermédiaires rapaces. Ce sont eux qui font éponge et qui absorbent tous les bénéfices des producteurs, tous les bénéfices des vendeurs, et toutes les économies du pays». Un autre article significatif confirme cette opinion. Son auteur explique que la cause du malaise économique réside en «l'aggravation qu'imposent au prix de toutes choses les intermédiaires, ces parasites aux appétits démesurés qui se passent de main en main des produits, se livrent au plus lourd trafic, prélèvent de scandaleux bénéfices et dont les agissements constituent un péril social.³» Les intermédiaires s'attirent donc de nombreuses critiques négatives et ce parce que l'opinion publique leur prête des intentions malveillantes, notamment celle de se livrer à des manœuvres spéculatives. Les intermédiaires sont supposés ne pas hésiter à stocker provisoirement des marchandises pour que leur raréfaction sur le marché entraîne leur prix à la hausse et pour que le gain réalisé lors de la transaction prenne de l'importance. Le principal reproche formulé contre les intermédiaires résulte du caractère immoral de cette pratique. L'opinion publique n'admet pas que des personnes puissent profiter d'une situation déplorable pour «s'enrichir scandaleusement au détriment du consommateur» en réalisant «des gains établis sur la misère et la souffrance du peuple». L'attitude des intermédiaires est ressentie comme une injure à la moralité publique. Le vocabulaire employé par les journalistes du *Petit Parisien* pour présenter ces personnes ne laisse planer aucun doute sur le regard que leur porte l'opinion publique. On peut lire communément que «des intermédiaires véreux» pratiquaient «un mercantilisme éhonté», réalisaient «des bénéfices scandaleux» et affichaient «un luxe excessif et provocateur», autant de qualificatifs qui en disent long sur la répugnance qu'ils inspirent. Étant donné ce fort ressentiment, l'inculpation des spéculateurs est devenu un thème très présent au sein du journal.

De nombreux articles traduisent la volonté consensuelle de lutter contre les actes spéculatifs. Jugeant les spéculateurs gravement coupables du malheur

1. «Une déclaration de M. Rougier, nouveau président du Comité de l'alimentation parisienne», in *Le Petit Parisien*, 13 juin 1920, p. 2.

2. «L'histoire d'une pomme de terre», in *Le Petit Parisien*, 3 mars 1922, p. 1.

3. «Pour la vie moins chère», in *Le Petit Parisien*, 28 avril 1920, p. 1.

public que constitue la vie chère, l'opinion publique estime qu'une répression judiciaire doit irrémédiablement leur être infligée. Cependant, si les spéculateurs sont incontestablement accusés d'être responsables de la vie chère, la répression judiciaire est-elle plus ressentie comme une réprimande morale que comme un instrument de baisse des prix. *Le Petit Parisien* soutient cette idée en insistant sur une phrase de Louis Nail, alors garde des Sceaux : «L'aggravation des peines frappant les spéculateurs ne peut immédiatement faire baisser le prix de la vie ; du moins elle permet d'atteindre tout de suite, efficacement les mercantis sans vergogne qui sont responsables des hauts prix dont tout le monde se plaint»¹. La richesse des articles qui paraissent sous des titres tels que «la guerre aux spéculateurs», «la lutte contre la spéculation» ou encore «la chasse aux mercantis» prouve toutefois l'importance accordée à la répression de ces délits. C'est d'ailleurs en ce sens que les Français sont vivement encouragés à dénoncer les manœuvres spéculatives dont ils peuvent être témoins. Pour déjouer les hésitations, les journalistes soulignent qu'il s'agit d'un comportement d'une haute valeur morale. Ils insistent également sur les répercussions favorables d'une telle attitude sur le niveau des prix. En voici un exemple caractéristique :

«Dans la lutte contre les mercantis, c'est un devoir pour tous de venir en aide aux pouvoirs publics en leur signalant les faits délictueux dont ils viennent à connaître, en démasquant, chaque fois qu'ils en rencontrent, les individus sans scrupules et rapaces trafiquants aux louches opérations desquelles nous devons pour une si grande part l'augmentation constante du prix de la vie.»²

De la même façon, les consommateurs sont incités à modifier leurs habitudes d'achat en boycottant les prix jugés excessifs comme le prouve ce conseil rapporté par *Le Petit Parisien*³ : «Les acheteurs qui sont le nombre doivent bouder systématiquement contre les produits qu'on veut leur vendre à un prix trop élevé. Contre les profiteurs dont rien n'affaiblit l'audace, la nation toute entière doit se défendre».

La vie chère n'est donc pas imputée uniquement à des facteurs d'ordre purement économique. Les comportements humains sont également mis en cause. Agriculteurs suspectés de gonfler les cours de leurs productions sans que l'augmentation des coûts le justifie, commerçants et surtout intermédiaires soupçonnés de se livrer à des pratiques spéculatives pour accroître leurs bénéfices, voire consommateurs accusés d'admettre trop passivement de telles pratiques sont rendus responsables, non pas de l'origine de l'élévation des prix, mais de la persistance et de l'aggravation de la situation. Ces différentes responsabilités ont été mises en avant à de nombreuses reprises au sein du

1. «La Chambre aborde le débat sur la vie chère», in *Le Petit Parisien*, 7 février 1919, p. 1.

2. «La guerre aux pirates de la vie chère», in *Le Petit Parisien*, 2 août 1919, p. 2.

3. «Tout baisse mais le consommateur s'en aperçoit peu», in *Le Petit Parisien*, 29 mai 1921, p. 1.

journal. A l'opposé, *Le Petit Parisien* s'est révélé bien plus discret quant aux répercussions du trouble monétaire et financier sur la hausse des prix.

Un regard partiel porté sur le rôle du trouble monétaire et financier

Les articles qui présentent l'accroissement de la circulation fiduciaire et la dépréciation du franc comme des facteurs de la vie chère n'abondent pas. De plus, la question est la plupart du temps traitée avec brièveté, à travers quelques lignes de commentaires seulement. Toutefois, le problème est tout de même évoqué. L'idée selon laquelle le recours de l'État aux avances de la Banque de France a favorisé la hausse des prix est clairement affirmée, comme l'atteste l'extrait suivant¹ :

«Pendant toute la guerre et durant l'année 1919, nous avons vu l'État, pressé de besoins auxquels l'impôt et l'emprunt réunis ne pouvait pas faire face, demander des avances à la Banque de France, obligeant celle-ci à imprimer sans cesse de nouveaux billets. On pratiquait «l'inflation». La circulation monétaire s'enflant, les prix montèrent, comme il arrive nécessairement.»

L'élévation du nombre de billets en circulation est mis en cause dans le mouvement de hausse des prix de par deux phénomènes auxquels elle a donné naissance. D'une part, elle a provoqué une dépréciation du franc sur le marché des changes. D'autre part, elle a accru le pouvoir d'achat des consommateurs. Ces deux aspects sont résumés dans les deux extraits suivants : «Une circulation fiduciaire excessive, dépréciant le papier monnaie, aggrave le prix de toute chose»². «L'inflation de notre circulation fiduciaire, c'est-à-dire l'abondance des signes monétaires, en facilitant les prodigalités, favorise la hausse des prix»³. Le rôle de l'accroissement de l'émission de monnaie est par conséquent nettement perçu. C'est pourquoi s'élève au sein du *Petit Parisien* un discours sur la nécessité de ne pas augmenter à nouveau son montant : «Un accroissement de la circulation fiduciaire aurait pour conséquence la hausse fatale de tous les changes, une nouvelle dépréciation de la monnaie et aboutirait par là même à un relèvement correspondant du prix de tous les produits, c'est-à-dire du coût de la vie». Ce raisonnement conduit des journalistes à inciter le gouvernement à s'astreindre à des économies budgétaires dans le sens où, comme l'indique clairement le titre d'un article paru le 2 novembre 1920, «la vie moins chère dépend de l'assainissement de nos finances». L'État n'est cependant pas le seul à

¹. «Il ne faut ni augmenter ni diminuer notre circulation monétaire», in *Le Petit Parisien*, 11 avril 1922, p. 1.

². «Avant tout, il s'agit de résoudre le problème financier», in *Le Petit Parisien*, 22 novembre 1920, p. 2.

³. «Les chambres de commerce s'élèvent contre une nouvelle émission de billets de banque», in *Le Petit Parisien*, 26 mai 1921, p. 2.

être encouragé à lutter contre le désordre monétaire responsable de la hausse des prix. Les Français sont eux aussi appelés à jouer un rôle pour rétablir l'équilibre.

L'idée selon laquelle l'inflation monétaire favorise la hausse des prix parce qu'elle se traduit par un gonflement artificiel des pouvoirs d'achat inspire des appels lancés à la population pour qu'elle limite ses dépenses. Nous avons déjà montré que de semblables messages avaient été formulés pour réduire le décalage entre le niveau de la production et celui de la consommation. Sur le même principe mais avec un objectif quelque peu différent, *le Petit Parisien* publie des articles qui incitent les consommateurs à se restreindre pour éviter que le montant de la circulation fiduciaire ne s'accroisse. La citation suivante constitue une illustration caractéristique :

«L'inflation de notre circulation fiduciaire [...] favorise la hausse des prix. Nous devrions nous restreindre, consommer moins, limiter nos achats au strict nécessaire, nous refuser tout ce qui ne répond pas à un besoin immédiat et c'est le contraire que l'on constate parce qu'il y a trop de gens que trompe une richesse factice. Ceux-là sont pour une part les artisans de la vie chère».¹

L'impact du désordre monétaire et financier apparaît donc à travers les colonnes du *Petit Parisien*. Le rôle joué par les avances de la Banque de France à l'État et la dépréciation du franc sur le marché des changes dans le mouvement de hausse des prix est reconnu. Cependant, il semble que la vision des répercussions de ces phénomènes sur l'accroissement du coût de la vie soit propre aux personnes averties et non pas généralisée à l'ensemble de l'opinion publique. Lorsque la question est abordée par le journal, c'est la plupart du temps lors de comptes rendus de débats parlementaires. Aucun article ne traite du rôle du trouble monétaire et financier si le thème n'est pas d'actualité à la différence des autres facteurs qui font régulièrement l'objet de commentaires indifféremment du contexte. Par conséquent, si la responsabilité de l'excessivité de la circulation fiduciaire dans la hausse des prix est affirmée dans certains milieux, l'idée ne s'est peut être pas propagée à l'ensemble de la population.

Après la première guerre mondiale, des facteurs très divers ont donc été avancés comme étant à l'origine de la vie chère. Mais cette diversité ne sous-entend pas pour autant que l'inflation soit considérée comme un phénomène cumulatif. Généralement, un facteur explicatif est nettement privilégié au détriment des autres et ce facteur varie d'un article à un autre en fonction du groupe que défend son auteur. Ainsi, les commerçants, brimés par la politique gouvernementale en matière commerciale, incriminent volontiers l'intervention étatique ; les consommateurs accusent avec force les spéculateurs devenus

¹. «Pour la vie moins chère», in *Le Petit Parisien*, 28 avril 1920.

véritablement les boucs-émissaires de la vie chère ; les financiers s'attachent plus particulièrement à l'impact de l'excès de l'émission fiduciaire.

D'autre part, il s'avère que, si la hausse des prix est considérée comme résultant initialement d'un déséquilibre économique dont ils ne sont pas fautifs, les Français sont largement considérés comme pouvant adopter un comportement ayant des incidences positives sur la vie chère.

D'une façon plus générale, il ressort de l'étude du *Petit Parisien* que l'image de l'inflation a été ternie par l'ensemble des discours prononcés. La vie chère était uniquement considérée comme un fléau qui provoquait de véritables ravages, tant sur le plan économique que sur le plan social. Aucun article n'a abordé les éventuels aspects positifs de l'inflation. Et c'est pourquoi d'ailleurs les Français s'interrogeaient avec autant d'avidité sur les origines du phénomène pour mieux pouvoir y remédier. A aucun moment, l'inflation n'a été présentée comme pouvant engendrer des effets bénéfiques. La situation des débiteurs par exemple, et notamment celle de l'État pour qui le remboursement des emprunts était amorti par la dépréciation du franc, n'a jamais été évoquée. Quel décalage par rapport aux années 1970 durant lesquelles les Français avaient plus précisément conscience des avantages qu'ils pouvaient tirer de l'inflation s'ils souscrivaient à un emprunt ! Quel décalage encore par rapport à l'opinion que développent Jacques Marseille et Alain Plessis dans leur ouvrage au titre évocateur de *Vive la crise et l'inflation* !¹

¹. Jacques Marseille et Alain Plessis, *Vive la crise et l'inflation !*, Paris, Hachette, 1983.